Image not found or type unknown

Frais de lettre recommandés

Par **mapfra**, le **02/05/2019** à **13:30**

Bonjour
je recontre de gors problèmes de communication avec mes locataires et cela m'oblige à chaque fois à faire des courriers RAR couteux pour augmentation annuelle du loyer, les réponses faites à leurs (nombreuses) demandes de pose de différents équipements ....
Puis-je imputer ces frais à la charge des locataires ?
Si non comment faire pour limiter ces frais ?
Merci par avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés